BP Responsable d'Entreprise Hippique

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bpreh.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BREVET PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE

ÉDITION 2026

ÉVALUATION DE CAPACITÉS : SUIVI SANITAIRE, SOINS ET TRANSPORT DES ÉQUIDÉS

ın coefficient national propre à cet intitulé. Barème de cette évaluation : 20 points.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Observation sanitaire et repérage des anomalies (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Soins courants, surveillance et transmissions (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Hygiène, prévention et sécurité au travail (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Aptitude au transport et préparation du déplacement (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ÉCURIE DES AULNES, ÉTABLISSEMENT ÉQUESTRE SITUÉ À SAUMUR, MAINE-ET-LOIRE

Vous êtes responsable d'écurie aux Écuries des Aulnes. Le mardi 12 mai 2026, vous assurez le suivi de plusieurs équidés et préparez le déplacement d'un cheval vers une structure vétérinaire partenaire pour un examen programmé. Vous disposez des documents techniques DT 1 et DT 2. Le cheval Orion présente des observations inhabituelles consignées dans DT 1. Vous devez décrire des conduites adaptées, assurer la traçabilité des observations et appliquer les principes de sécurité et de bien-être animal.

Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les données fournies. Ne posez pas de diagnostic et ne prescrivez pas de médicament. Toute décision de soin dépassant les soins courants relève du vétérinaire. La situation de transport ne doit être engagée que si l'aptitude au déplacement est établie.

Le BP Responsable d'entreprise hippique est organisé en unités capitalisables. Le présent sujet constitue une évaluation écrite construite autour du champ de compétences indiqué et ne vaut pas attribution d'un code national d'épreuve, d'une durée nationale ou d'un coefficient national à cet intitulé.

PARTIE 1 : Observation sanitaire et repérage des anomalies (5 points)

Recueillir et interpréter des observations sans établir de diagnostic

À partir de la fiche d'Orion présentée dans DT 1, analysez les observations recueillies à l'écurie. Distinguez les faits observés de leur interprétation et justifiez le niveau de vigilance requis.

1.1 (2 points) Relevez quatre éléments de DT 1 qui justifient une vigilance particulière pour Orion. Pour chacun, indiquez la valeur ou le fait observé.

1.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi les observations disponibles ne permettent pas, à elles seules, de poser un diagnostic. Citez deux informations ou observations complémentaires utiles à transmettre au vétérinaire.

1.3 (1,5 point) Indiquez les mesures immédiates à prendre dans l'écurie avant l'avis vétérinaire. Votre réponse doit préciser la surveillance à organiser, les précautions de manipulation et les limites de votre intervention.

PARTIE 2 : Soins courants, surveillance et transmissions (5 points)

Organiser une surveillance et assurer une transmission fiable

Vous restez auprès d'Orion dans l'attente des consignes du vétérinaire. Le responsable d'écurie doit pouvoir suivre l'évolution de la situation et transmettre des informations factuelles, datées et compréhensibles.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.1 (2 points) Proposez quatre éléments précis à surveiller ou à noter lors du suivi d'Orion. Pour chaque élément, indiquez à quel moment ou à quelle fréquence vous le relèveriez pendant l'attente des consignes vétérinaires.

2.2 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 sous la forme d'une transmission ciblée de type données, actions, résultats. Inscrivez uniquement des faits observés et des actions effectivement réalisées ou décidées dans le cadre de vos responsabilités.

2.3 (1 point) Indiquez deux informations qui doivent figurer dans le registre ou le dossier de suivi sanitaire après cet épisode, afin d'assurer la continuité du suivi de l'équidé.

PARTIE 3 : Hygiène, prévention et sécurité au travail (5 points)

Appliquer des mesures de prévention adaptées à l'écurie et aux personnes

Dans l'attente de l'avis vétérinaire, vous devez limiter les risques pour les autres chevaux et les personnes. Les principes de prévention et les consignes d'entretien applicables sont rappelés dans DT 2.

3.1 (2 points) Décrivez quatre mesures d'hygiène ou d'organisation à mettre en place autour d'Orion pendant la période de surveillance. Justifiez brièvement l'intérêt de chacune.

3.2 (1,5 point) Présentez, dans l'ordre, les principales étapes à respecter pour nettoyer puis désinfecter un matériel de pansage réutilisable, en vous appuyant sur DT 2. Précisez le point essentiel concernant le temps de contact du produit désinfectant.

3.3 (1,5 point) Citez trois risques liés à la manipulation d'un cheval dont le comportement ou l'état peut être inhabituel et donnez, pour chacun, une mesure de prévention adaptée.

PARTIE 4 : Aptitude au transport et préparation du déplacement (5 points)

Appliquer les principes de protection et de sécurité lors d'un transport d'équidés

Un examen vétérinaire est programmé à la structure partenaire. Le départ envisagé est à 8 h 10 et le temps de trajet estimé est de 2 h 15, hors arrêt. L'arrivée prévue est donc à 10 h 25. Les exigences générales applicables au transport figurent dans DT 2. Vous devez vérifier les conditions préalables au déplacement et préparer une décision responsable.

4.1 (1 point) À partir de DT 1, dites si vous pouvez confirmer seul le départ d'Orion. Justifiez votre réponse et indiquez la démarche à suivre avant tout chargement.

4.2 (2 points) Citez quatre exigences ou précautions de transport mentionnées dans DT 2 qui doivent être vérifiées avant le départ et pendant le déplacement. Pour chacune, indiquez ce qui doit être contrôlé ou organisé.

4.3 (1 point) Calculez l'heure d'arrivée prévue pour un départ à 8 h 10 et un trajet de 2 h 15 sans arrêt. Détaillez le calcul.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4.4 (1 point) Établissez une liste de contrôle comportant quatre vérifications à effectuer avant le chargement d'Orion, portant sur l'équidé, le véhicule ou les documents utiles au déplacement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION SANITAIRE ET DE SUIVI D'ORION

Équidé : Orion, hongre de 12 ans, identifié par puce électronique et document d'identification consultable au bureau de l'écurie. Aucun antécédent de maladie chronique n'est signalé dans le dossier disponible. Aucun traitement en cours n'est inscrit au registre.

Contexte de l'observation : le 12 mai 2026, Orion a effectué un travail léger en carrière de 9 h 00 à 9 h 20. Après 30 minutes au calme dans son box, à 9 h 50, la responsable relève les éléments suivants. Les valeurs sont des observations de situation et ne constituent pas, à elles seules, un diagnostic.

Relevé d'observations concernant Orion à 9 h 50

Élément observé	Relevé
Température rectale	38,6 °C
Fréquence cardiaque	52 battements par minute
Fréquence respiratoire	24 mouvements par minute
Muqueuses visibles	Roses, sans plaie visible
Temps de recoloration après pression sur la gencive	Environ 3 secondes
Comportement	Moins attentif que d'habitude, reste au fond du box
Appétit et eau	A laissé environ la moitié de sa ration du matin; eau disponible
Crottins	Moins nombreux et plus secs que ceux observés habituellement par l'équipe
Blessure visible	Aucune plaie ou boiterie évidente observée lors du contrôle visuel
État du box	Litière sèche; abreuvoir fonctionnel

Fiche renseignée par la responsable d'écurie

DT 2 : REPÈRES DE PRÉVENTION, D'ENTRETIEN ET DE TRANSPORT DES ÉQUIDÉS

Hygiène à l'écurie : se laver les mains avant et après les soins ou la manipulation de chaque équidé. Nettoyer le matériel réutilisable pour retirer les souillures visibles avant d'appliquer un désinfectant adapté à son usage. Respecter la dilution, le mode d'emploi et le temps de contact indiqués par le fabricant. Ne pas partager le matériel entre équidés lorsque son usage individualisé est nécessaire. Évacuer les déchets et maintenir les abreuvoirs et mangeoires propres.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sécurité des personnes et des animaux : adopter une approche calme et visible, utiliser un équipement adapté, maintenir une zone de travail dégagée et éviter toute manipulation isolée si l'état ou le comportement de l'équidé accroît le risque. En cas de danger immédiat, interrompre l'intervention et demander de l'aide.

Repères réglementaires relatifs au transport : le règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 établit des règles de protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes. Son article 3 énonce notamment des exigences générales : prendre les mesures nécessaires pour réduire au minimum la durée du trajet et répondre aux besoins des animaux, transporter les animaux aptes au voyage, concevoir et utiliser les moyens de transport de façon à éviter blessures et souffrances et à assurer leur sécurité, et prévoir les soins appropriés pendant le transport. L'aptitude d'un équidé à être transporté doit être appréciée au regard de son état et des règles applicables. En cas de doute sur son aptitude, demander l'avis du vétérinaire avant le chargement. Les exigences documentaires et les formalités dépendent notamment du trajet, de son statut et des règles applicables à la situation.

Préparation pratique : avant le départ, contrôler le véhicule, le dispositif de fermeture et les conditions de ventilation; vérifier que le chargement et le déchargement peuvent être réalisés sans danger; disposer des informations d'identification et des documents nécessaires au trajet; prévoir une conduite adaptée et surveiller l'équidé pendant le déplacement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Transmission ciblée concernant Orion, question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les cases avec des informations factuelles tirées de DT 1 ou de la situation. Indiquer des horaires. Dans la colonne « Résultats », noter le résultat constaté ou préciser qu'il reste à évaluer. Ne pas inscrire de diagnostic ni de traitement médicamenteux.

Transmission ciblée de type données, actions, résultats

Heure	Données observées ou cible	Actions réalisées ou décidées	Résultats ou suivi à assurer
9 h 50	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

Document à compléter et à rendre avec la copie

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.